## **Christine LAURENT**

## ISIMA 2<sup>ème</sup> ANNEE EXAMEN DE DROIT

Mardi 3 décembre 2013 (2 heures)

PREMIERE	PARTIF .	Droit de	l'entrer	rise
LIZEIAIIEIZE	FAILIL.	DI OIL GE	i ciilici	1136

PREMIERE PARTIE : DIOIL de l'entreprise				
1 – Vous êtes associé dans une société soumise à l'impôt sur les sociétés et vous êtes convoqué en assemblée générale d'approbation des comptes à l'occasion de laquelle vous serez appelé à voter l'affectation du résultat de l'exercice. Le bilan se présente comme suit :				
Capital :       250 000 €         Réserve légale :       1 500 €         Report à nouveau :       - 100 000 €         Résultat de l'exercice :       200 000 €				
Calculez le montant de la distribution maximale que vous pouvez voter, et <u>argumentez</u> .				
(3)				
2 – Quelles sont les différences notables entre entreprise individuelle et EURL (3)				
3 – Définition de la cessation des paiements				
4 – Définition de l'apport en industrie				
5 – Quels sont les rôles d'un commissaire aux comptes ?				
DEUXIEME PARTIE : Droit du travail				
1 – Décrivez la procédure de licenciement pour motif non économique (3)				
2 – Quelle est la différence entre une clause de fidélité et une clause de non-concurrence ?				
(3)				
3 – A qui appartient le logiciel développé par le salarié ?				
Distinguez trois cas de figure. (4)				